



Verband Schweizerischer Sicherheitsdienstleistungs-Unternehmen  
Association des entreprises suisses des services de sécurité  
Associazione imprese svizzere servizi di sicurezza



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**

Communiqué de presse du 24 juin 2014

## Une révision totale de la CCT de la branche de la sécurité

**Le syndicat Unia et l'Association des entreprises suisses de service de sécurité (AESS) saluent l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2014 d'une nouvelle convention collective de travail (CCT) de la branche de la sécurité. Déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral, la nouvelle CCT garantit de meilleures conditions de travail et l'égalité de traitement entre entreprises suisses et étrangères.**

Après 3 ans de négociations, l'AESS et Unia ont signé une nouvelle convention collective de travail valable pour toute la branche de la sécurité privée. Celle-ci entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2014 et a été déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral pour toutes les entreprises dès 10 salarié-e-s. Cette nouvelle convention remplace celle conclue il y a 10 ans.

Le syndicat Unia est satisfait des progrès apportés par cette CCT. Elle prévoit une augmentation du nombre de salarié-e-s mensualisé-e-s, une augmentation des salaires minimaux (de 21.75 francs à 22.20 de l'heure) et un remboursement unifié et obligatoire des frais professionnels (temps et frais de déplacement).

L'Association des entreprises suisses de service de sécurité (AESS) souligne quant à elle l'importance de cette nouvelle convention pour améliorer la qualité des contrôles, simplifier les contrats en diminuant le nombre de régions et de catégories salariales, et garantir l'égalité de traitement entre les entreprises suisses et étrangères grâce à l'introduction d'une caution.

Les entreprises ont un délai supplémentaire pour se conformer aux nouvelles catégories salariales. Elle est valable jusqu'à fin décembre 2016.

**Pour toute information :**

Reto Casutt, secrétaire général de l'AESS, 031 910 16 80

Arnaud Bouverat, secrétaire national de la branche de la sécurité UNIA, 031 350 22 60